



**Décisions de la 50^{ème} Session du
Conseil d'Administration du CAFRAD
Saïdia (Maroc), 27 Juin 2012**

La réunion de la 50^{ème} Session du Conseil d'Administration du CAFRAD s'est tenue le 27 Juin 2012 à Saïdia (Maroc), en présence de Monsieur Abdelaâdim GUERROUJ, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et Président du Conseil d'Administration du CAFRAD.

- 1) Après l'allocution du Président, le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour tel que présenté.
- 2) Le Conseil d'Administration a adopté le rapport de la 49^{ème} session du Conseil d'Administration de juin 2011.
- 3) Le Conseil d'Administration a adopté le rapport du Comité Exécutif.
- 4) Après quelques observations portant notamment sur le recouvrement des contributions, sur la présentation des pays ayant des arriérés de contribution et sur des aspects de recherche, le Conseil d'Administration a adopté les activités 2011-2012 et le budget réalisé 2011-2012.
- 5) Le Conseil d'Administration a adopté le programme d'activités 2012-2013 ainsi que le budget proposé 2012-2013. En revanche, quelques observations ont été faites sur le mode de présentation du budget, le choix d'un organe indépendant en vue de la réalisation d'une étude stratégique du Centre.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a salué le programme d'activités du CAFRAD. Il a en outre invité les pays membres à s'acquitter de leurs contributions financières pour soutenir les activités du Centre.

- 6) Le Conseil d'Administration a adopté le rapport du Commissaire aux Comptes 2010-2011 et lui a donné quitus des comptes.
- 7) Le Conseil d'Administration a adopté le Statut du Personnel sous réserve des remarques de forme diverses soulevées par des membres.

- 8) Le Conseil d'Administration a adopté le projet d'organisation de manifestations en rapport avec la célébration du cinquantenaire du CAFRAD ainsi que les études y afférentes. Le Conseil d'Administration précise cependant que les termes de référence de cette étude soient clairement définis à cet effet. Aussi, le Conseil précise-t-il que le choix de l'institution en charge de ce travail soit défini selon des critères clairement et rigoureusement définis.

Les différents aspects de cette manifestation devront être exécutés en accord avec le Comité Exécutif et/ou le Conseil d'Administration.

- 9) Le Conseil d'Administration a adopté l'ouverture de la vacance de poste du Directeur Général du CAFRAD. Les procédures y afférentes seront transmises aux Etats membres avant la fin de l'année 2012.

Fait à Saïdia, le 27 Juin 2012